

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue par conférence téléphonique, le 17 octobre 2019, à 9 h 30.

Sont présents :

M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier  
M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis  
Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

Est également présente :

M. Marie-Josée Couture, secrétaire corporative

Sont absents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président  
M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président  
M. Robert Masson, directeur général et trésorier

En l'absence du président et du vice-président de la CMQ, Mme Marie-Josée Savard, ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2019-126**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 septembre 2019

#### **Résolution n° E-2019-127**

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 septembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 septembre 2019

#### **Résolution n° E-2019-128**

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 septembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

### Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent – Participation à la réunion semestrielle

#### **Résolution n° E-2019-129**

- Déléguer Mme Michelle Morin-Doyle, membre du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), et M. Robert Masson, directeur général et trésorier de la CMQ, pour participer à la réunion semestrielle de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent qui aura lieu les 2 et 3 décembre 2019, à Chicago.
- Autoriser le remboursement des frais relatifs au transport et à l'hébergement de ces personnes.

Référence :                Rapport décisionnel du 17 octobre 2019  
Responsable :            Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Avis sur le projet de règlement n° 397-09-2019 de la MRC de La Nouvelle-Beauce

#### **Résolution n° E-2019-130**

- Informer la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) :
  - que la Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que les modifications proposées au projet de règlement n° 397-09-2019 de la MRC de La Nouvelle-Beauce intitulé *Modification au règlement n° 198-04-2005 et ses amendements relatifs au Schéma d'aménagement et de développement révisé - Réduction de l'affection industrielle à Scott et modification des dispositions relatives aux îlots déstructurés sans morcellement (article 59 LPTAA)* ne portent atteinte à aucune des stratégies du Plan métropolitain d'aménagement et de développement;
  - que le présent avis vaudra également pour le règlement final à être éventuellement adopté par la MRC de La Nouvelle-Beauce dans la mesure où celui-ci porte sur des objets similaires.
- Transmettre au MAMH copie du présent rapport décisionnel et ses annexes.

Référence :                Rapport décisionnel du 17 octobre 2019  
Responsable :            Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Fonds Émerillon - Nomination des délégués de la CMQ pour la mission France-Québec

#### **Résolution n° E-2019-131**

- Déléguer, pour participer à la mission franco-québécoise qui se tiendra du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2019 à Québec et en mars 2020 en France, dans le cadre de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, les personnes suivantes, soit un élu; M. Harold Noël, et un fonctionnaire de la Communauté métropolitaine de Québec; M. Alexandre Bélanger.
- Autoriser le remboursement des frais relatifs à l'inscription, au séjour et au transport de ces personnes pour une somme maximale de 3 800 \$.

Référence : Rapport décisionnel du 17 octobre 2019  
Certificat trésorerie : CT-2019-62  
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Suivi du plan stratégique portant sur le transport des matières dangereuses sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec

### **Résolution n° E-2019-132**

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à organiser un forum portant sur les enjeux liés au transport et à l'entreposage de matières dangereuses.
- Octroyer un montant de cinq mille dollars (5 000 \$), excluant les taxes, pour financer l'organisation du forum portant sur les enjeux liés au transport et à l'entreposage de matières dangereuses.

Référence : Rapport décisionnel du 17 octobre 2019  
Certificat trésorerie : CT-2019-63  
Responsable : Transport et mobilité

Adoptée à l'unanimité

Vision métropolitaine de la mobilité durable – Appel d'offres public

### **Résolution n° E-2019-133**

- Modifier la résolution E-2019-121 afin de remplacer le deuxième alinéa par « Autoriser un appel d'offres public pour la sélection d'une firme ayant pour mandat de dresser un portrait diagnostique de la mobilité durable à l'échelle métropolitaine et autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à l'ouverture des soumissions ».

Référence : Rapport décisionnel du 17 octobre 2019  
Responsable : Transport et mobilité

Adoptée à l'unanimité

Évaluation comparative des coûts totaux des déplacements selon le mode de transport utilisé sur le territoire de la CMQ – Demande de prolongation

### **Résolution n° E-2019-134**

- Autoriser la direction générale à signer l'avenant n° 1 du protocole d'entente pour le projet « Évaluation comparative des coûts totaux des déplacements selon le mode de transport utilisé sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec ».

Référence : Rapport décisionnel du 17 octobre 2019  
Responsable : Transport et mobilité

Adoptée à l'unanimité

---

## PROCÈS-VERBAL

- 4 -

### Bordereau de dépenses

#### **Résolution n° E-2019-135**

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 9 octobre 2019, contenant les documents suivants :

- a) Listes des dépenses du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre 2019 (périodes 8 et 9).
- b) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQ pour la période du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre 2019.
- c) Liste des dépenses Visa des mois d'août et de septembre 2019.

Référence : Bordereau de dépenses du 17 octobre 2019

Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2019-126 à E-2019-135, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) MARIE-JOSÉE SAVARD  
PRÉSIDENTE DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE  
SECRÉTAIRE CORPORATIVE